

« Les peuples n'ont jamais que le degré de liberté que leur audace conquiert sur la peur. » Stendhal

Des retraites, et puis quoi encore ?

« *A la mine !* » Réflexion lancée par un des barmans (patron ou employé ?) du café où je m'étais arrêtée pendant l'une des manif's les plus suivies du mouvement. Effectivement, aux yeux d'une partie de la population, contester la réforme sur les retraites n'est qu'une nouvelle occasion de se laisser aller à une fainéantise intolérable et absolument injustifiée : des retraites, et puis quoi encore ? ... Justement, là est toute la question.

Il y a à peine plus d'un mois, la lutte contre cette réforme fédérait un grand nombre de personnes (A.G. pleines, cortèges hétéroclites mais unis, etc), la loi est passée ...

Ah ! c'était perdu d'avance, c'est le rouleau compresseur que rien n'arrête, se disent les plus frileux (et heureusement qu'on a un toit nous, se murmure-t-on) et c'est comme s'il n'y avait donc plus rien à dire, comme si ces moments, ces rassemblements, n'avaient existé QUE pour refuser de travailler deux ans de plus ... comme des

fainéants de mauvaise foi que nous sommes ; et ainsi, comme trop souvent, toutes ces énergies individuelles porteuses d'un désir autre, se retrouvent, dans la noyade générale du mouvement (parce qu'il faut bien retourner travailler ...), inmanquablement prises en otage dans la sempiternelle représentation du manifestant français, râleur, refusant de prendre le train de l'évolution économique libérale, irréaliste, romantique, que sais-je ... tous les adjectifs sont bons à le rendre niais ... et le débat d'avancer de façon tout à fait mesquine que tout de même nos voisins britanniques et allemands le font bien eux, et d'ailleurs eux, ces héros du renoncement font même pire, etc...

Or, cette réforme n'est pas seulement un point

isolé sur lequel on peut être d'accord ou pas (bien que ce soit aussi cela), mais bien un nouvel avatar du pillage organisé sur nos vies _ enfin pas toutes, justement _ en termes de liberté et de dignité (allons un peu au-delà du pouvoir d'achat, juste cinq minutes, s'il vous plaît).

Il est évident que le débat gagne toujours à être nuancé, enrichi d'analyses se basant sur des points de vue variés, etc. D'accord. Il y a cependant un point sur lequel la nuance n'a pas de prise, c'est la question de la répartition des richesses : elle est honteusement inégalitaire un point c'est tout.



Vu dans une manif cet automne !

plus, parmi les plus démunis, les plus humiliés, beaucoup ne sont amenés qu'à désirer l'image de l'opresseur : devenir comme lui, être comme lui, être lui. Et ainsi, la boucle est bouclée. Oui, car comme dans tous les cas d'oppression et d'agression, on joue sur l'incroyable capacité de culpabilité de la victime : « c'est ma faute ! », « A la mine ! ».

Ne serait-il pas temps de dénouer tous ces nœuds ? Pour cela, il nous reste encore le langage, pouvoir de non-achat. Mais il est menacé lui aussi, alors faisons vite !

Des retraites ? Oui bien sûr ! Et puis quoi encore ? Ben tout le reste quoi ! Il s'agit de l'exiger.

Delphine DEMORE

(*) Titre d'une gazette révolutionnaire publiée en 1789 avant d'être censurée par Bonaparte.

Ça commence à bien faire !

Ces grévistes qui nous coûtent de 200 à 400 millions d'€ par jour, qui ne veulent pas comprendre que leur bataille est une bataille d'un autre temps. Défense de privilèges anachroniques, dépassés qui sont encore bien trop nombreux dans ce pays irréfondable.

Ça commence à bien faire ! Le prix de l'électricité qui augmente pour financer la recherche dans les énergies renouvelables.

Ça commence à bien faire, ces écolos, ces manifestants, toujours prêts à donner une leçon de bonne conscience, de morale, mais qu'ils regardent en face le contexte économique, nous, on est au turbin, nous, et on râle pas.

Déjà, si les manifestations ont coûté 400 millions d'€ par jour, inutile donc de supprimer 100 000 fonctionnaires depuis 2007 pour un triste gain de 500 millions, les grévistes claquent ça en une journée et demi.

Ensuite, on apprend que finalement, ce n'est pas pour la recherche dans les énergies renouvelables mais pour financer le rachat au prix fort de l'électricité générée par les panneaux solaires de propriétaires sensibles aux causes de l'écologie à la niche fiscale de ce procédé.

J'ai l'impression que tout se rejoint là ça y est....

Notre pays est de plus en plus riche, 2% / an d'après le député Brard, il y a eu une augmentation de 80% des personnes touchant plus de 500 000€ /an, Carlos Ghosn gagne 8 millions d'€ / an mais Renault supprime 9000 postes dans la même année.

On veut nous faire travailler plus longtemps et investir dans la retraite par capitalisation en même temps que le frère du président investit dans ce domaine. Henri Emmanuelli, qui le disait lui-même, ne paye pas d'impôts car il gagne suffisamment pour embaucher des employés qui, eux, payent des impôts, cherchez l'erreur.

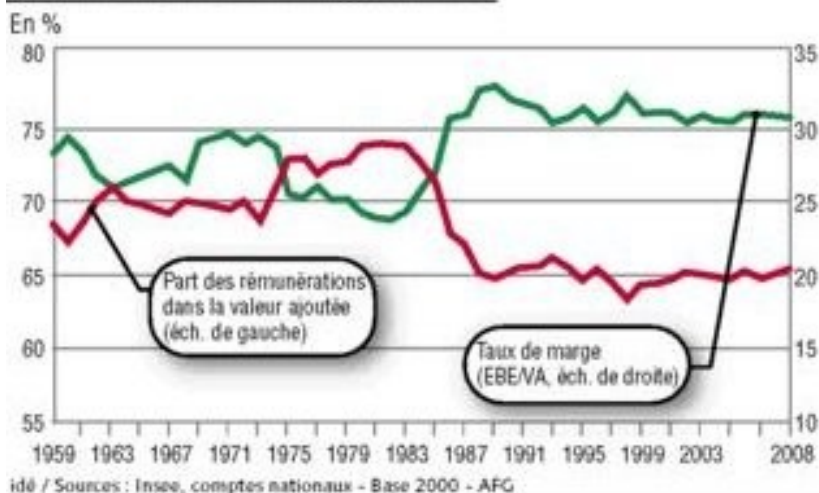
D'ailleurs, le monde financier est coquin, et sans compter les lapsus, le gouvernement aime bien les coquinerie. On nous demande de travailler plus, en même temps, les entreprises publiques et privées sont dans une logique de réduction d'effectif. C'est là que la magie opère. Une personne de mon entourage veut prendre sa retraite de postière cette année à 60 ans, pas à taux plein mais tant pis. Réponse de la poste : « nous concluons une séparation à l'amiable avec une prime de 2700€ (pour 10 ans de carrière « épistolaire ») et vous serez placée au chômage, voyez avec pôle emploi

(ça, ça va pas être la même !!!) pour « finir » de cotiser pendant 2 ans afin de bénéficier d'une retraite à taux plein ».

Super l'entourloupe, les actionnaires sont contents, un poste en moins, ouais, super la rentabilité, petite prime au DRH et c'est le contribuable qui raque, hallucinant...

La retraite par répartition prend l'argent aux travailleurs et est redistribuée directement aux retraités. Vase communicant simple et efficace mais qui a été amputé d'une partie de ses revenus car depuis 1960, 10% des bénéfices des entreprises sont passés des travailleurs aux actionnaires.

Le partage de la valeur ajoutée des sociétés non financières



La retraite par capitalisation, c'est le pari que l'argent placé en 2010 sera utilisable en 2050. Wouahh, c'est pire que la roulette russe, ce truc !!! Et en plus, en donnant cet argent à des personnes du genre de Kerviel and co...

Pour la sortie du dernier album du groupe (qui fait pleurer les filles) Coldplay, des personnes âgées anglaises étaient toutes stressées. Mais pourquoi donc ??? parce que leur fond de pension avait acheté en 2007 la maison de disque EMI propriétaire dudit groupe. Et de la réussite commerciale de l'album dépendait la valeur du fond de pension.

Ah ça fait rêver de se voir dire : « désolé Mr, pas de retraite ce mois, le 123^{ème} album de Johnny pour fêter ses 104 ans et demi a fait un flop, on ne peut donc répondre à vos sollicitations ».

Le député JP Brard parlait d'un zèle démesuré des élus de l'ump pour servir les riches. **Pour paraphraser Bashung, « quand tu fais du zèle, je te vole dans les plumes ». Continuons la lutte...**

Samuel BEGALLA

Le programme C.L.A.I.R

Quand la nouvelle gouvernance du service public de l'Éducation devient une valeur du management !



Paru au BO du 22 Juillet 2010, le programme baptisé C.L.A.I.R (Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation, la Réussite), instauré dans la foulée des États généraux de la sécurité à l'école (Mai 2005), concerne les établissements concentrant le plus de difficultés en matière de climat scolaire et de violence. Il est expérimenté dans 105 établissements à la rentrée scolaire 2010 et sera étendu à la rentrée 2011.

Il prévoit que le recrutement de tous les personnels (enseignants et non enseignants, titulaires ou non) sera fait sur proposition du chef d'établissement, ainsi que l'avancement d'échelon ou de grade en fonction des résultats. C'est une étape supplémentaire vers la déréglementation et le

démantèlement de la gestion paritaire des personnels.

Il prévoit une **lettre individuelle de mission adressée aux personnels** concernés, pour une durée de 3 ans. Ceux qui ne s'inscrivent pas dans cette démarche seront encouragés à rechercher une affectation plus conforme à leurs souhaits. Une gestion qualitative des ressources humaines qui se rapproche de France Télécom (Ouf, au lycée de Vizille, nous avons les fenêtres anti-suicides !).

Il prévoit la création d'un échelon hiérarchique intermédiaire : « le Préfet des études » qui aura pour mission, dans les classes de seconde, de renforcer les liens entre le pédagogique et l'éducatif. Cette fonction tient à la fois du super-professeur principal, du CPE et du personnel de direction. Il sera intégré à l'équipe de direction mais sans en avoir le statut ! **Que vont devenir les CPE ?** Les locaux de la vie scolaire seront bientôt disponibles ! Si vous avez des idées, adressez-les au Conseil Pédagogique, il en fera bon usage !

Ainsi, l'objectif à terme est limpide : le profilage des postes.

Alors, chers collègues, faites comme moi, rassemblez toutes vos photos de vacances, prenez un rendez-vous chez l'ex-DRH de l'Oréal, rue de Grenelle à Paris, pour signer un contrat « François-Henri Banier » parce que vous le valez bien ...quoique !

Yannick ROUX



Dessin de Pessin

Rendement réel des fonds de pension en 2008

(source www.cgt.fr)

Irlande : - 37,5	Pays-Bas : - 16,9
Australie : - 26,7	Suède : - 16,9
Etats-Unis : - 26,2	Portugal : - 13,8
Islande : - 22,9	Norvège : - 11,8
Canada : - 21,4	Espagne : - 11,0
Japon : - 20,1	Allemagne : - 8,5
Finlande : - 19,0	République tchèque : - 7,2
Royaume-Uni : - 17,4	Mexique : - 5,2

En finir avec la précarité

"La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ?", vous avez sûrement reconnu cette phrase prononcée en 2005 par Laurence Parisot et dont le cynisme le dispute à l'imbécilité.

Phrase imbécile car si l'humanité a su s'extraire des ténèbres pour arriver jusqu'à nos jours, malgré une nature pas toujours protectrice, c'est justement en inventant des systèmes de solidarité et de protections, pour s'affranchir autant que faire se peut des aléas de la vie.

A contre-sens de l'histoire, la précarité au travail progresse dans notre pays et, l'Éducation Nationale, n'est pas en reste dans l'utilisation massive et croissante de personnels aux statuts aussi fragiles que multiples et changeants (contractuels, vacataires, AVS, EVS, AED, CAE ...). Le ministère rechigne à communiquer les chiffres mais il est question de 14% de non-titulaires dans la fonction publique d'état.

Servant initialement de variable d'ajustement des effectifs, ils sont en passe de former un nouveau vivier de personnels destinés à combler le défaut de titulaires produit par la récente politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Au lycée de Vizille par exemple, le nombre de vacataires est passé de 3 l'an dernier à 12 cette année.

Les conditions de travail des plus précaires tendent à s'étendre aux titulaires, à commencer par les TZR ballottés d'établissements en établissements, pas toujours dans leur matière d'origine ; certains titulaires de poste sont priés de compléter leur service dans une commune différente, dans une autre

matière ou dans une autre structure (de Lycée à LEP ou Collège). Et si nous laissons faire, c'est toute la profession qui sera touchée ; le projet CLAIR

(réservé pour l'instant à des établissements difficiles) est assez clair sur ce point : recrutement direct par le chef d'établissement et invitation à « aller voir ailleurs » pour ceux qui n'entrent pas dans le moule.

Il y a quelques années, en signant largement une pétition (initiée par Samuel Begalla), nous nous étions indignés du non-renouvellement de contrat de deux secrétaires travaillant avec le chef des travaux et arrivées en « fin de droit ». On connaît la suite, d'autres secrétaires sans statut sont passées puis il n'y a plus eu de financements pour ces postes, pourtant bien utiles.

Aujourd'hui il est urgent d'agir et la section locale du SNES-FSU souhaite attirer l'attention de tous sur ce fléau qui gangrène l'Éducation Nationale. Nous voulons rencontrer les personnels du lycée de Vizille en contrats précaires (enseignants et non-enseignants), mieux connaître leur condition et envisager avec eux des actions pour stabiliser leur situation.

Anne PELLISSIER

PRÉCARITÉ...

JE VIENS
SIGNER MON
CDD D'UNE
HEURE

DÉSOLÉ,
MON CONTRAT
FINIT DANS
5 MINUTES



Ça vous énerve ? Nous aussi !

Les élus de droite du Sénat viennent de voter un amendement qui attribue 4 millions d'euros soit 250 postes supplémentaires à l'enseignement privé sous contrat. En revanche, dans la même loi des finances 2011, la majorité confirme les 14 367 nouvelles suppressions d'emplois d'enseignants dans le service public de l'éducation nationale.

Vous voulez réagir ? Ou tout simplement nous écrire ? :

A votre disposition : le casier SNES (en salle des profs) et une adresse électronique snes.vizille@yahoo.fr

Journal soutenu par la section locale du SNES-FSU

